



Association intercommunale pour
l'exploitation
d'un Couvert régional à Plaquettes et bois
énergie situé sur la commune de Trélex

**Extrait des décisions prises lors de la séance du Conseil intercommunal de l'Association
intercommunale pour l'exploitation d'un couvert à plaquettes et bois à Trélex
du 10 décembre 2024 à Bogis-Bossey**

Sous la Présidence de M. Pascal Colombo, Président, et représenté par les communes suivantes :

Arzier-Le-Muids	2	Founex	1.5
AIAB	1	Genolier	10
Bogis-Bossey	2	Gingins	4
Borex	2	St-Cergue	3
Chavannes-de-Bogis	2	Trélex	10
Crans	1.5		
		TOTAL	39

- **Préavis 02/2024 : Budget 2025**
Ce préavis a été accepté à l'unanimité.

La prochaine assemblée du Conseil intercommunal est fixée au 03 juin 2025 à Givrins

Pour le Bureau de l'Assemblée intercommunale :

Le Président :

La Secrétaire :

Pascal Colombo



ACP Trélex
Conseil
Intercommunal

Marianne Bardel

Avis affiché aux piliers publics communes membres 10 jours

« La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité de la commune siège de l'association, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept membres du corps électoral constituant le comité, dans les dix jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels, ou l'affichage dans le cas de l'article 167, alinéa 4 . »